

L'Estéron, l'eau en partage

Groupe de travail « Eau » n°2

Le 10 Novembre 2014

Compte rendu



Compte-rendu du groupe de travail « Eau » n°2

« L'Estéron, l'eau en partage »

Lundi 10 novembre 2014 à Saint-Auban, 14h00

Étaient présents : Sylvie Raffin-Callot (Chargé de mission du SIVU de la Haute-Siagne et membre du CdD), Nicole Trevet (administratrice du CdD), Geneviève Campodonico (ADCSA et membre du CdD), Françoise Simon (ADCSA et membre du CdD), Ivan Martouzet (Administrateur du CdD), Camille Dilet (volontaire en service civique du CdD)

En visio-conférence : Michaël Davignon (coordinateur éCohérence), Florelle Marioton (WWF)

Excusés : Muriel Cary (chargée de mission Patrimoine naturel et eau du PNR des Préalpes d'Azur), René Perier (administrateur du CdD), Renaud Dumas (chargé de mission du CdD).

Lieu : Relais de service public, Saint-Auban.

L'invitation à cette réunion de suivi comprenait le projet d'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1 – Partenaires

2 – Programme d'action pour les prochains mois

Résumé des échanges et des discussions

1- **Partenaires**

- Agence de l'eau

Rencontrée jeudi 9 octobre dans le cadre d'une réunion de travail sur les zones humides à Nice. A cette occasion, Nicole Trevet a pu entrer en contact avec Claire Floury, chargée d'intervention de l'Agence de l'eau en charge du département des Alpes Maritimes, à la suite de quoi, Nicole lui a transmis les documents relatifs au projet « Estéron, l'eau en partage ».

Philippe Pierron, chef de service à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée, pourrait être contacté le 14 novembre à Puget Thénier à l'occasion de la conférence qu'il donne à l'occasion des journées naturalistes de la LPO. Il importe de comprendre l'organigramme de l'Agence de l'Eau pour s'adresser aux bonnes personnes. Il y a également Sandrine Chapelet qui est chargée d'étude pour l'Agence de l'eau 06.

Nicole et Sylvie Raffin Callot contacteront ces personnes le 14 novembre à Puget

Après discussion sur ce que l'on va demander à l'Agence de l'eau, le groupe de travail s'accorde à penser qu'il est nécessaire de réaliser une rencontre préalable à la demande de partenariat et à la

présentation éventuelle d'un dossier de financement. Dans un premier temps, nous serions plutôt demandeurs d'informations et de conseils techniques.

- Conseil Général des Alpes Maritimes

Sylvie Raffin-Callot explique que le CG est une véritable pyramide où il est bon de se limiter à 1 ou 2 interlocuteurs. Katia Souriguère (chef de service) ou Cyril Marro (chef de secteur eau et rivières) sont les personnes référentes à contacter, ils pourront ensuite nous diriger vers les chargés de projet compétents (comme Caroline Ceraulo).

Le Conseil Général doit, *a minima*, faire partie du CoPil. Sylvie se chargera des contacts avec le CG.

- CAPG

Katia Torelli, chef de service environnement, est la personne à contacter. Sylvie s'en charge.

- CCAA

Ivan se charge de rechercher la personne référente dans ce domaine.

- CASA

La CASA est également concernée, principalement car il y a un affluent de l'Estéron qui prend sa source à Bézaudun-les-Alpes. Michael Davignon se charge de contacter la CASA.

- Maison régionale de l'eau (MRE)

Association Loi 1901, référence dans le domaine de l'eau, la MRE peut être un partenaire très intéressant (réalisation d'inventaires naturalistes et autres compétences dans le domaine de l'eau). Sylvie se charge de contacter Christophe Garonne de la MRE.

- Conseil Régional

Michael Davignon se charge de contacter Stéphanie Oudin, chef de projet PNR, EN et biodiversité.

- DREAL PACA

Le groupe de travail se demande s'il est nécessaire de les associer.

- ARPE PACA

Michael Davignon se charge de contacter l'unité Assainissement et Milieux Aquatiques

- SIEVI

Michael Davignon se charge de contacter son nouveau Président Jean-Pierre Mascarelli, Maire de Bouyon

- ONEMA

Michael Davignon a le contact du président de la fédé 06 de pêche, à contacter. Il s'agit de Michel PASCAL.

- Conseil scientifique du PNRPA (CS)

Le projet a été présenté lors du dernier Conseil Scientifique, le 7 novembre. Le CS se demandait pourquoi ce projet sur l'eau était porté par le CdD car un diagnostic (analyse physico-chimique de l'eau, inventaires naturalistes, etc.) demanderait l'intervention d'experts. Aussi, le CdD a-t-il expliqué qu'il s'agissait d'un projet de mise en concertation des acteurs autour du bassin versant de l'Estéron et de sa préservation. Le CdD n'entreprendra pas d'études scientifiques sur l'eau. Si le besoin s'en faisait sentir au cours de l'action, nous pourrions alors envisager un travail commun sur le sujet en passant par l'équipe technique du PNR (soit Muriel Cary).

Le projet a également été présenté lors de la commission thématique « Patrimoine naturel et Eau » où étaient notamment présents le CEN PACA, l'ONEMA, certains représentants de communautés de communes. Cette présentation n'a fait l'objet d'aucune remarque particulière.

Une présentation de la richesse naturelle de l'Estéron et des usages liés aux activités de pleine nature a également été réalisée avec le WWF le 16 et 17 octobre à Saint Auban et Roquestéron. Cela a permis d'informer le public sur le caractère exceptionnel de l'Estéron mais également de signaler le démarrage d'une démarche de concertation sur ce sujet lancée par le CdD. Des questionnaires ont été distribués pour connaître le degré de satisfaction du public sur la qualité des soirées proposées. Michael Davignon demande de traiter rapidement ces questionnaires qui pourront nous aider dans nos futures démarches.

La majorité de ces partenaires seront présents lors des secondes rencontres naturalistes le 14 et 15 novembre 2014 à Puget-Théniers et pourront y être approchés.

Les membres du groupe de travail eau s'y relayeront :

- Sylvie Raffin-Callot : vendredi 14 au matin
- Nicole Trevet : Vendredi 14 toute la journée
- Ivan Martouzet : Samedi 15 au matin
- Geneviève Campodonico et Françoise Simon : Samedi 15 après-midi

2- Programme d'action pour les prochains mois

• Constitution du Comité de Pilotage (CoPil)

L'action urgente est la constitution du Comité de Pilotage. Pour cela, il faut avoir contacté les partenaires potentiels, leur avoir présenté le projet et avoir obtenu leur accord préalable pour leur participation au CoPil. Il est nécessaire d'informer et d'inviter la totalité des acteurs ou partenaires sur ce projet afin d'être dans une transparence complète (ce qui est l'objectif du PNR).

Sur la proposition de Michael Davignon, il est décidé de profiter des rencontres de présentation du projet aux différents partenaires pour compiler les points de vue, avis, remarques sur le bassin versant de l'Estéron. Pour cela, un canevas sera réalisé par Michael Davignon d'ici le 14 novembre afin de diriger les entretiens vers les sujets que nous voulons aborder. Il est alors souligné que certaines personnes ont un droit de réserve et ne pourront pas se prononcer sur certaines questions. L'intention de les interroger devra être précisée aux personnes contactées lors de la

prise de rendez-vous.

Une première liste est élaborée lors de la réunion.

Le comité de pilotage serait composé de :

- Un collègue d'élus : Communes traversées par l'Estéron, Région, Département
- Un collège de représentants naturalistes/ écologues : Chargés de missions des Copil Natura 2000, CEN PACA (déjà contacté par IVAN sans aucune suite), FNE 06, LPO PACA, ARPE PACA.
- Un collège d'experts dans le domaine de l'eau : Conseil scientifique, MRE, Agence de l'eau, Responsables de services ou chargés de projet eau dans les Communautés de communes, chargés de mission eau du PNR des Préalpes d'Azur et du Verdon, ONEMA, RRGMA.
- Des usagers de l'Estéron : représentants d'aqua-randonnée, APPMA (et autres organismes de pêche), etc...

Camille se charge de mettre au point la liste des organismes ou institutions à impliquer dans le Copil auprès de Muriel.

Sur les conseils de Sylvie, il faut également vérifier que les services de l'État (soit la sous-préfecture et/ou la DDTM) ne sont pas à inviter au premier comité de pilotage.

Le démarrage de l'action avec le comité de Pilotage est prévue entre la dernière semaine de janvier et la première de février, les mois de décembre et janvier étant très chargés pour les différents partenaires.

Pour ce premier comité de pilotage les tâches à réaliser sont :

- Un sondage de date auprès des membres du groupe de travail eau du CdD et celui de la commission « patrimoine et eau » du Syndicat Mixte
- Les rencontres des différents partenaires précités
- Le choix du lieu
- La préparation des courriers
- La préparation de l'ordre du jour
- La préparation de la communication sur ce projet

- **Labels et appels à projet**

Se renseigner sur le cahier des charges du label rivières sauvages du WWF et celui du projet « rivières en bon état » de l'agence de l'eau.

- **Recueil de la documentation**

Nous devons dès maintenant commencer à réunir la documentation disponible avec l'aide du Conseil Scientifique et de Muriel Cary.

- **Ressources humaines**

Michael Davignon propose de travailler sur l'avancement de la phase préparatoire du projet dans le cadre d'une prestation écohérence au cours du mois de décembre. Écohérence avait déjà été

identifiée comme une ressource extérieure du projet sur l'Estéron dans le cadre de l'animation de rencontres publiques mais pas avant.

En séance, on appelle René Perrier pour avoir quelques précisions concernant le statut d'Écohérence dans le projet et les termes de la Fondation de France quant aux financements.

La Fondation de France n'imposant aucune échéance particulière pour utiliser les fonds alloués, nous nous demandons s'il est urgent d'investir des ressources humaines supplémentaires d'ici la fin de l'année.

Cependant, le CdD ayant encore des ressources financières disponibles dans le cadre du budget 2014, il est envisagé de **demander rapidement à écohérence un devis et une proposition de missions** afin de financer dès à présent une partie de leurs futures prestations.

D'autre part, le financement d'une aide stagiaire est prévu dans le budget prévisionnel de cette action. Si le CdD désire prendre un(e) **stagiaire** en 2015, il serait bon de réaliser dès maintenant sa **fiche de mission** pour un appel à candidature dès les mois à venir.

La prochaine réunion du groupe de travail eau du Conseil de Développement est programmée le 21 novembre à 15h30 au Relais de service public de Saint-Auban.

Saint-Auban, le 11 octobre 2014.